



Recherche Action en Développement et Environnement (RADE ONG)

APPEL À COMMUNICATION

La connaissance scientifique des dégradations environnementales s'est accrue de façon exceptionnelle ces dernières décennies. La prise de conscience des enjeux écologiques ne date pas d'aujourd'hui mais prend désormais une acuité particulière. Diminuer la pression sur les systèmes naturels, limiter le réchauffement climatique et y faire face tout en contenant les inégalités, constituent des défis majeurs posés à nos sociétés, nos économies et nos politiques. Pour ce faire, les entreprises devraient faire preuve d'engagement citoyen. Car, l'impact que l'exploitation d'une entreprise peut avoir sur l'environnement est un facteur dont il faut tenir compte au moment de faire des choix stratégiques en matière de gestion. C'est la raison pour laquelle l'entreprise a l'obligation d'obtenir une autorisation environnementale si elle désire exercer une activité susceptible d'occasionner une émission, un dépôt, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de l'environnement. Si des dispositions idoines ne sont pas prises, alors les risques et catastrophes naturels (événements extrêmes, comme par exemple les vagues de chaleur, les inondations etc.) s'amplifieront comme l'a souligné le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2019).

Par ailleurs, l'Accord de Paris sur le climat (2015), dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C d'ici la fin du siècle, concerne aussi l'industrie et de manière générale, les entreprises dont le modèle de production va devoir s'affranchir des énergies fossiles. Si cette évolution ouvre des perspectives à l'économie et donc aux emplois verts, elle pose la question du devenir des entreprises et des emplois associés. Ces dernières vont devoir engager une métamorphose complète ou s'adapter au changement climatique.

C'est dans cette perspective que l'ONG Recherche Action en Développement et Environnement (RADE ONG), en partenariat avec :

- le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD),
- le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC),
- l'École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM),
- l'École de Formation des Professions Judiciaires (EFPJ), et
- la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Parakou.

Organise la 2^e édition du Colloque National sur l'Environnement (CNE) sur le thème :

Responsabilité des entreprises dans la protection de l'environnement

L'objectif visé pour cette édition du colloque, qui rassemblera - acteurs politiques, entreprises, professionnels de l'environnement et chercheurs, est surtout d'amener les entreprises (privées ou publiques) à prendre conscience de l'impact de leurs activités sur l'environnement d'une part, et de s'engager à contribuer à la protection durable de l'environnement et par ricochet lutter efficacement contre les changements climatiques, d'autre part.

Les échanges seront donc axés sur les actions déjà réalisées ou à mener au niveau des entreprises et structures privées et publiques pour préserver la biodiversité, les ressources naturelles, les paysages

et sites naturels et lutter contre les changements climatiques. Neuf sessions seront ainsi développées au cours de cette deuxième édition du colloque national sur l'environnement. Il s'agit de :

- Concept de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise : enjeux, évolutions et perspectives ;
- Entreprises et pollution de l'environnement, des eaux continentales ;
- Responsabilité sociale des entreprises et développement durable : mise en perspective, enjeux et limites ;
- Gouvernance environnementale et sociétale des entreprises ;
- Responsabilité des entreprises publiques ou privées dans la prévention des risques et catastrophes naturels ;
- Ecologisation des entreprises ;
- Mesure et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- Innovation, science et développement économique ;
- Entreprise et Education à l'environnement.

Il s'agira *in fine*, d'amener les entreprises à intégrer la stratégie environnementale dans leur politique de gouvernance, de formuler des recommandations aux gouvernements, aux entreprises et aux acteurs de l'environnement. Ce colloque se veut pluri et multidisciplinaires, et offrira un espace de réflexion et de concertation à destination des entreprises, des acteurs politiques, professionnels de l'environnement, chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de praticiens.

Comité scientifique

- **Pr Martin Pépin AÏNA**, Directeur général de l'environnement et du climat ;
- **Pr Rosaline D. WOROU HOUNDEKON**, Agrégée des facultés des sciences de gestion, Directrice de l'École nationale d'économie appliquée et de management ;
- **Pr Éric MONTCHO AGBASSA**, Agrégé des facultés de droit, Directeur de l'École de formation des professions judiciaires, Université d'Abomey-Calavi.
- **Pr Moktar ADAMOU**, Agrégé des facultés de droit, Doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Parakou.
- **Dr Ossenatou MAMADOU**, Enseignant-Chercheur de Physique de l'atmosphère, Maître assistant, Institut de mathématiques et de sciences physiques de Dangbo.
- **Dr Élie PADONOU**, Enseignant-Chercheur, spécialisé en aménagement et gestion des ressources naturelles, Université nationale d'agriculture, Bénin.
- **Maître Sandrine GÉLIS**, avocate, experte en droit de l'environnement et de l'urbanisme, France.
- **M. Sessinou Émile HOUÉDANOU**, expert en droit de l'eau et de l'environnement, Président de RADE ONG.

Comité d'organisation

- **M. Servais AVOHOU**, doctorant en aménagement et gestion des ressources naturelles, Coordonnateur national de RADE ONG.
- **Mme Flora ADJAHATODE AGBOMENOU**, Ingénieur Chercheur en eau et environnement, Laboratoire des sciences et techniques de l'eau, Institut national de l'eau.
- **Dr Marsanne G. B. ALLAKONON**, experte en gestion de l'eau pour l'agriculture, Point focal Alibori-Borgou, RADE ONG.



- **M. Élysée HOUEDJOFONON**, doctorant en agroéconomie et Assistant de recherche à l'Institut national de la recherche agricole au Bénin ;
- **Mme Grâce M. ETEKPO**, Ingénieur en traitement des eaux usées, Responsable Département de la Formation de RADE ONG.

Modalités de soumission des résumés et perspectives de publication des contributions

Des contributions émanant d'économistes, de sociologues, de géographes, d'agronomes, d'historiens, de juristes, de politistes, de gestionnaires, ou d'autres experts affiliés sont attendues. Différents angles peuvent être adoptés pour enrichir les thématiques énumérées ci-dessus, qu'ils relèvent d'analyses statistiques ou d'enquêtes qualitatives, de l'échelle des entreprises, des associations, des communautés, ou des collectivités territoriales. Si les questions soulevées dans cet appel touchent à bien des domaines, nous attendons qu'elles soient toujours traitées en lien avec l'entreprise et la protection de l'environnement, le climat.

Les contributions prendront la forme d'un résumé (max. 5000 mots, espaces compris) rédigé en français, présentant le thème, le contexte, les objectifs la méthodologie, les résultats, la conclusion, l'implication et le plan envisagé et les principales références se trouvant au cœur de l'analyse. L'attention des contributeurs est attirée sur le fait que les contributions écrites devront être rédigées en français uniquement et envoyées aux membres du Comité scientifique (colloque@radeong.org) au plus tard le 15 novembre 2020.

Votre proposition devra répondre aux critères suivants :

- *Crédibilité* : le conférencier doit montrer, à travers sa notice biographique, qu'il détient le profil, les connaissances et l'expertise liés au sujet soumis.
- *Clarté du sujet* : le sujet proposé doit être accepté sur la base d'un titre (180 mots maximum) et d'un résumé (5000 mots) rédigés dans un style clair et accessible.
- *Contenu de la communication* : la proposition doit répondre aux objectifs du colloque.

Les auteurs et autrices dont les projets de communication auront été retenus devront ensuite envoyer leur texte complet au format Word pour le 26 février 2021. Les articles feront l'objet d'une évaluation par le comité scientifique selon la procédure en vigueur.

Calendrier

Date limite d'envoi des résumés de communication : 15 novembre 2020.

Réponse aux intervenants : 15 janvier 2021.

Remise de la contribution écrite : 26 mars 2021.

Dates et lieu du colloque : 29 et 30 juillet 2021 à l'ENEAM, Cotonou.

Remise des contributions finales : 24 septembre 2021.

Publication : mai 2022.

Consignes pour la rédaction

- Utiliser les normes de traitement de texte (Times New Roman, 12, interligne 1,5).
- La taille du document sera entre 15 et 20 pages maximum – bibliographie comprise (sans lignes intermédiaires, sans espaces entre les paragraphes ; pas d'espaces non plus avant ou après un titre ou paragraphe).



- Mettre en première page les informations suivantes :
 - Prénom, nom titre/grade, et institution de rattachement du ou des auteurs
 - Biographie de maximum 100 mots
 - Résumé de maximum 150 mots en français
 - Mots-clés d'au plus 6 mots en français
- Faire suivre la première page du texte général (introduction, corps du texte, conclusion, bibliographie)
- Les titres sont en gras et minuscules.
- Ne pas utiliser de majuscules dans le texte par exemple, pour les noms d'auteurs ou la définition des sigles.
- Ne pas utiliser de traitement automatique (pas de tabulations, pas d'utilisation de puces, pas de saut de paragraphe, pas de fantaisie dans la saisie, pas de souligné).
- Majuscules : Éviter l'usage intempestif des majuscules. La majuscule marque le début de la phrase et les noms propres. Il ne s'agit pas de mettre les majuscules sur les noms commun, les adjectifs ou les adverbes à l'intérieur des phrases (Par exemple : Écrire camerounais et non Camerounais, africain et non Africain, Union africaine et non Union Africaine, etc.).
- Énumération : Privilégiez la formule etc. et non les trois points de suspension ...
- Notes : Utiliser pour les notes de bas de page / fin de document : Times New Roman, taille 10, interligne simple, numérotées automatiquement, simplement, sans fantaisie.

Consignes relatives aux références bibliographiques

Pour la liste des références bibliographiques, la placer en fin du texte et mentionner exclusivement les documents cités dans le texte.

- Nom de l'auteur, prénom. Titre du livre en italique, Maison d'édition, Ville d'édition, Année, numéro de page.
 - Pour un livre : Houédanou, Sessinou Émile, *La gestion transfrontalière des forêts en Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, Paris, 2015, 236p.
 - Pour un article de Revue : Houédanou, Sessinou Émile, « Droit à l'eau au Bénin (Le) », *Liaison Énergie-Francophonie*, n° 98 - 3e trimestre 2014, Institut de la Francophonie pour le développement durable, p. 37-40.
 - Pour un article en ligne : Tignino, Mara, « Les contours du principe de la participation publique et la protection des ressources en eau transfrontières », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 7 | juin 2010, <http://journals.openedition.org/vertigo/9750>, consulté le 15 juillet 2018.
 - Pour un chapitre de livre : Sohnle, Jochen, « Les fleuves partagés », dans Cornu Marie et Fromageau Jérôme, *Genèse du droit de l'environnement, volume I, Fondements et enjeux internationaux*, L'Harmattan, Paris, 2001, p.186.
 - Pour une thèse ou un mémoire : Jolivet, Simon, *La conservation de la nature transfrontalière*, Thèse de doctorat, Université de Limoges, 2016.

